



LES CONTROVERSES SOCIO-TECHNIQUES ET LES CONFLITS ENVIRONNEMENTAUX INTRAITABLES : DEUX LITTÉRATURES COMPLÉMENTAIRES

James McDonald

Université de Montréal

Résumé :

Les questions environnementales et techniques occupent une place importante dans la vie publique contemporaine. Ces questions constituent actuellement l'objet d'un grand nombre de *controverses socio-techniques* et de *conflits environnementaux intraitables*. En nous basant sur notre recension des écrits sur les deux phénomènes, nous définissons les deux termes comme des situations sociales où des acteurs ayant des positions opposées sur une ou plusieurs questions techniques s'engagent dans un processus de délibération afin de débattre de leurs positions avec les autres acteurs. Les littératures qui traitent des controverses socio-techniques et des conflits environnementaux intraitables présentent des différences importantes. Cet article explore les différentes manières dont ces deux littératures abordent le nombre et le rôle des acteurs dans ces situations, les aspects positifs et négatifs de ces situations, ainsi que l'utilisation du concept de cadrage pour mieux comprendre ces controverses et conflits. En formulant des pistes de recherche qui combinent des éléments de la littérature sur les controverses socio-techniques et de celle sur les conflits environnementaux intraitables, nous préconisons une nouvelle perspective hybride de l'étude ces phénomènes en démontrant en quoi les deux littératures en question sont complémentaires.

Les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intraitables : deux littératures complémentaires

Les questions scientifiques et environnementales occupent depuis des décennies une place importante sur la scène publique. La commercialisation de la pilule contraceptive dans les années 1960, les tests d'armements nucléaires pendant la Guerre froide et les pluies acides des années

1980 en sont quelques exemples. Nous n'avons qu'à penser aux polémiques soulevées par les annonces concernant la construction de la centrale thermique du Suroît, le développement d'un complexe immobilier au pied du Mont Orford, le prolongement de l'autoroute 30 sur des terres agricoles ou le recul du gouvernement canadien suivant la signature du Protocole de Kyoto pour constater l'omniprésence des débats environnementaux et techniques dans le contexte québécois actuel, tout comme dans toute démocratie contemporaine.

Deux littératures distinctes, qui font toutes les deux l'objet de nombreuses recherches en communication, sont illustrées par les quatre cas que nous venons d'évoquer : la littérature sur les controverses socio-techniques, développée par des chercheurs en rhétorique (Goodnight, 1991a, 1991b, 2005; Govier, 1999; Olson & Goodnight, 1994) et en sociologie des sciences (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Latour, 1999), et la littérature sur les conflits environnementaux intractables, traitée par des chercheurs en communication organisationnelle (Brummans et al., accepté conditionnellement; Gray, 1997, 2003; Putnam & Wondolleck, 2003). Quoiqu'il existe de nombreux points de rapprochement entre ces littératures, il semble que chacune soit peu explorée par l'autre dans les études théoriques et empiriques sur les phénomènes respectifs. Nous postulons ici l'argument que les chercheurs traitant des controverses socio-techniques et les chercheurs traitant des conflits environnementaux intractables doivent tisser des liens entre leurs recherches afin d'enrichir les connaissances sur ces deux champs d'étude.

Cette note de recherche a pour but de faire ressortir les différences et les similitudes entre les deux littératures à l'étude, celle sur les controverses socio-techniques et celle sur les conflits environnementaux intractables. Nous proposons également des pistes de recherche afin de guider les recherches futures sur ces phénomènes en combinant des éléments des deux littératures. Par la suite, nous préconisons un élargissement des études dans les deux champs par la création d'une nouvelle littérature *hybride* réunissant à la fois certains aspects des controverses socio-techniques et des conflits environnementaux intractables. Nous démontrons ainsi en quoi ces littératures sont complémentaires et peuvent s'enrichir l'une l'autre.

Controverses socio-techniques vs conflits intraitables

Classification des controverses socio-techniques

Une controverse évoque bien plus qu'un simple désaccord entre deux acteurs. En effet, elle implique une opposition soutenue et consciente vis-à-vis une affirmation ainsi qu'un échange de points de vue conflictuels sur un enjeu d'importance pour les parties impliquées dans la délibération (Goodnight, 1991a). Nous retenons la définition de Govier (1999), qui affirme que les controverses comportent les caractéristiques suivantes : 1) les personnes qui prennent position par rapport à des enjeux doivent être en désaccord les unes avec les autres; 2) il doit exister un minimum de deux points de vue face à chaque enjeu du débat; et 3) les personnes doivent faire plus qu'exprimer leurs points de vue divergents; ils doivent argumenter à propos des enjeux dans un processus de délibération. Il ne s'agit donc pas d'événements ponctuels : les controverses, contrairement aux conflits, constituent des phénomènes sociaux qui durent longtemps (Govier, 1999). En effet, une perspective soutenue par Brante (1993) et Callon, Lascoumes et Barthe (2001) postule que les controverses se closent, mais ne se résolvent pas, car « l'accord obtenu à un moment donné peut très bien ne plus être valable un peu plus tard quand les circonstances ont changé » (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001, p. 16).

Gross (2005) soutient que les controverses peuvent être classifiées selon qu'elles sont de nature morale, intellectuelle, politique ou autre. Toutefois, cette classification est remise en question par les chercheurs de la tradition de la sociologie des sciences et des techniques qui préconisent une vision hybride des controverses (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Latour, 1999). Le qualificatif *hybride* met ici l'accent sur l'hétérogénéité des acteurs et des enjeux. D'une part, on y trouve à la fois des experts, des politiciens, des techniciens et des citoyens ordinaires. De plus, « les questions abordées et les problèmes soulevés s'inscrivent dans des registres variés qui vont de l'éthique à l'économie en passant par la physiologie, la physique atomique et l'électromagnétisme » (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001, p. 36). Latour (1999) souligne par ailleurs le rôle des non humains dans le déroulement des controverses, en affirmant que les non humains façonnent le discours des humains.

Une perspective hybride des controverses conçoit ces phénomènes comme étant fondamentalement *socio-techniques*. Ainsi, en plus de posséder toutes les caractéristiques que nous avons énumérées dans notre définition des controverses, les controverses socio-techniques : 1) adressent notre futur collectif dans un monde d'innovation scientifique et technologique; 2) impliquent des acteurs multiples et variés avec des niveaux d'expertise différents; 3) soulèvent des questions hétérogènes dans des domaines variés; et 4) font appel à de nombreux artefacts scientifiques et techniques¹ (Benoit-Barné, 2007, p. 216).

Dans la perspective de controverses socio-techniques, les questions environnementales sont souvent omniprésentes. Nous nous concentrons ici sur le cas de la controverse entourant le projet de la centrale thermique du Suroît, qui a occupé l'espace public québécois de 2001 à 2004, afin de démontrer en quoi ce projet répond aux caractéristiques des controverses socio-techniques que nous venons d'énumérer. En premier lieu, les questions entourant cette controverse ont adressé le futur collectif des Québécois dans un monde d'innovation scientifique et technologique. Par exemple, la controverse a fait réfléchir les Québécois sur les modes d'approvisionnement énergétique qu'ils désiraient privilégier dans les années à l'avenir, que l'approvisionnement soit de nature thermique, hydroélectrique, éolienne ou autre. De plus, la controverse a impliqué des acteurs multiples et variés avec des niveaux d'expertise différents, qui se sont d'ailleurs retrouvés dans les mêmes séances d'audiences publiques devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et la Régie de l'énergie. Par exemple, le Syndicat des professionnels de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec a un niveau d'expertise que le groupe Environnement Jeunesse n'a pas, mais les deux groupes ont occupé une place importante dans les audiences publiques devant le BAPE. La controverse sur le Suroît a aussi soulevé des questions hétérogènes, telles que : La centrale du Suroît est-elle nécessaire pour combler le déficit énergétique appréhendé ? et Quelles sources d'approvisionnement énergétique voulons-nous privilégier ? Dernièrement, les acteurs ayant participé aux délibérations sur les controverses ont invoqué de nombreux artefacts scientifiques et techniques devant être définis et compris par tous, dont : source d'approvisionnement, déficit énergétique, centrale thermique, réservoir

¹ Benoit-Barné (2007) définit *artefact* comme tout produit de l'innovation scientifique et technique, ce qui inclut entre autres des pièces d'équipement, des documents textuels.

hydroélectrique et énergie éolienne. La controverse sur le Suroît est socio-technique, car elle répond à tous les critères des controverses socio-techniques émis par Benoit-Barné (2007).

Classification des conflits intraitables

Dans une perspective communicationnelle, la littérature sur les conflits a plusieurs classifications distinctes. Par exemple, il existe de nombreuses études sur le rôle de la communication en négociation (Lewicki, Saunders, & Minton, 2001; Roloff, Putnam, & Anastasiou, 2003), le rôle des émotions dans les conflits (Jones, 2001; Tracy, 2000), le conflit organisationnel latent (Morrill, 1992; Van Maanen, 1992) et la résolution du conflit organisationnel par la médiation et l'arbitrage (Moore, 1986; Winslade, Monk, & Cotter, 1998). Les conflits de nature *intraitable* font aussi l'objet d'une littérature abondante (Brummans et al., accepté conditionnellement; Gray, 1997, 2003; Putnam & Wondolleck, 2003). Selon Putnam et Wondolleck (2003), les conflits intraitables se distinguent par leur intensité et leur complexité, ainsi que par le fait qu'ils sont difficiles à solutionner. Ils précisent : « they engage adversaries in vivid and volatile interactions, involve strategic behaviors that are often confusing, frustrate the parties involved, and exist in a seemingly irresolvable stalemate » (p. 36). Les conflits intraitables sont particulièrement intéressants à étudier d'un point de vue communicationnel, car ces études démontrent comment des désaccords *a priori* irréconciliables aboutissent, en partie grâce à des pratiques discursives, à des solutions acceptables pour toutes les parties (Putnam & Wondolleck, 2003). De plus, les conflits intraitables prennent une place importante dans la littérature sur les conflits en raison du grand nombre de parties prenantes, c'est-à-dire d'acteurs qui présentent leurs positions vis-à-vis des enjeux en débat car ils sont directement concernés par le résultat final.

Les conflits *intraitables* sont caractérisés par trois caractéristiques fondamentales. Dans un conflit particulier, : 1) il existe des désaccords fondamentaux entre un minimum de deux parties (Putnam & Wondolleck, 2003); 2) les différentes parties entament un processus de négociation afin de rapprocher leurs positions différentes (Pinkley, 1990); et 3) les parties impliquées dans le conflit sont interdépendantes, chaque partie ayant besoin des autres pour atteindre ses objectifs de négociation respectifs (Folger, Poole, & Stutman, 1997; Hammer, 2001; Lewicki, Saunders, & Minton, 2001).

Nous revenons maintenant sur le cas de la centrale thermique du Suroît, qui répond aux critères des conflits environnementaux intractables que nous venons d'énumérer. Premièrement, il existait de nombreux désaccords importants entre les nombreuses parties prenantes dans ce conflit. Par exemple, Hydro-Québec a continuellement affirmé pendant la durée du conflit que l'énergie éolienne était fondamentalement non fiable et ne pouvait donc remplacer une centrale thermique comme le Suroît, tandis que d'autres acteurs comme le Groupe de recherche appliquée en macroécologie postulaient que l'énergie éolienne pouvait être couplée avec l'hydroélectricité pour assurer aux Québécois un approvisionnement énergétique stable et non polluant. Deuxièmement, deux processus de consultations publiques ont été tenus pour permettre aux parties prenantes de s'exprimer sur les enjeux débattus dans l'espoir de convaincre les autres parties du bien-fondé de leurs positions. Dernièrement, les parties impliquées dans le conflit sur le Suroît étaient interdépendantes. D'une part, Hydro-Québec a besoin d'organismes comme le Groupe Axor, qui a participé aux audiences publiques devant la Régie de l'énergie, pour fournir de l'information sur le potentiel éolien au Québec. D'autre part, les membres de tous les groupes ayant participé aux audiences publiques sont aussi des consommateurs d'énergie qui sont dépendants de la capacité d'approvisionnement électrique d'Hydro-Québec et qui seraient affectés si la société d'État se trouvait momentanément dans l'impossibilité de fournir de l'énergie à tous les Québécois.

Nous venons de démontrer qu'un seul cas – la polémique ayant entouré le projet de centrale thermique du Suroît – répond à la fois aux caractéristiques des controverses socio-techniques et des conflits environnementaux intractables. Ainsi, les études empiriques sur les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intractables peuvent s'appuyer sur les mêmes objets d'étude. Les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intractables ont donc des similitudes importantes, car elles constituent des situations sociales où des acteurs ayant des positions opposées sur une ou plusieurs questions socio-techniques s'engagent dans un processus de délibération afin de débattre de leurs positions avec les autres acteurs.

Malgré les similitudes importantes entre les deux phénomènes, nous démontrons dans les prochaines sections de cette note de recherche que les littératures entourant ces notions diffèrent considérablement. En premier lieu, nous nous intéressons à la place qu'occupent les acteurs dans

ces deux littératures. Par la suite, nous explorons les aspects positifs et négatifs des controverses socio-techniques et des conflits environnementaux qui sont abordés dans la littérature. En dernier lieu, nous étudions le rôle du cadrage dans les études sur ces deux approches. À la suite de ce survol de la littérature, nous proposons une intégration de certains aspects de ces deux littératures pour créer une nouvelle perspective hybride permettant d'enrichir à la fois les recherches sur les controverses et sur les conflits.

Le nombre et le rôle des acteurs dans les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intraitables

La littérature sur les controverses met beaucoup l'accent sur le nombre et le rôle des acteurs qui y participent. Il est généralement reconnu que, pour qu'il y ait controverse, il doit y avoir un minimum de deux parties, chaque partie tentant de faire valoir son interprétation d'une situation jugée problématique (Schon & Rein, 1994). Cependant, les controverses ne sont pas bipolaires, c'est-à-dire limitées à deux points de vue opposés. Au contraire, « controverses are multi-sided, subtle, and pose consequences for society that are both significant and unavoidable » (Govier, 1999, p. 247). Les controverses se nourrissent ainsi d'acteurs hétérogènes, tels que des spécialistes, des économistes, des politiciens et même des citoyens ordinaires, qui ont tous des points de vue incompatibles les uns avec les autres (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Goodnight, 2005; Latour, 1999). De plus, les acteurs participant aux controverses sont dynamiques et changeants. Au cours d'une controverse, de nouveaux acteurs, qui n'avaient pas précédemment participé aux débats, surgissent et amènent des points de vue différents de ceux qui avaient été jusqu'alors présentés (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001).

Le nombre d'acteurs impliqués dans une controverse et la multiplicité des points de vue présentés sont partiellement responsables de la complexité des controverses (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Chateauraynaud, 2002; Goodnight, 2005; Govier, 1999). Latour (1999) offre l'exemple des négociations ayant précédées le Protocole de Kyoto où des politiciens, scientifiques, industriels et militants, des acteurs très hétérogènes ayant des intérêts divergents, se sont réunis pour trouver une solution à une situation jugée problématique, soit les émissions de gaz à effet de serre. La multiplicité des acteurs dans un tel cas est considérée comme un aspect positif des controverses,

car il s'agit d'ouvrir la participation du public à des problématiques qui le concerne directement (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Latour, 1999; Levasseur, 2005). L'implication de ces acteurs hétérogènes permet ainsi aux autorités de prendre des décisions plus éclairées en tenant compte de points de vue variés et multiples. Dans les faits, les acteurs doivent parfois réclamer leur participation pour participer à des débats publics² et certains groupes sont plus avantagés que d'autres, mais Levasseur (2005) affirme néanmoins que « the public sphere should not be an exclusionary discursive space; instead, it should invite a diversity of people with a variety of viewpoints » (p. 163). Cette position est également appuyée par Goodnight (2005) et Latour (1999).

La littérature sur les conflits n'aborde pas la question d'une multiplicité d'acteurs et d'un avènement de nouveaux acteurs comme le fait la littérature sur les controverses. Quoiqu'il existe des recherches impliquant de parties prenantes multiples (voir en particulier Brummans et al., accepté conditionnellement; Lewicki, Gray, & Elliott, 2003), cette littérature ne mentionne pas les soi-disant bienfaits de la participation d'une multiplicité d'acteurs hétérogènes à des débats. Au contraire, Laforest (2000) estime qu'un trop grand nombre de points de vue à prendre en compte peut entraîner une paralysie des négociations, car la probabilité de réconcilier les intérêts d'un grand nombre de groupes est plus faible que lorsqu'il s'agit de réconcilier les intérêts d'un petit nombre de groupes. Ainsi, plus il y a de parties prenantes, plus la résolution du conflit est difficile. Le grand nombre d'acteurs participant aux conflits est ainsi vu comme une contrainte, alors qu'il s'agit plutôt d'un point positif dans la littérature sur les controverses.

Nous estimons que les différentes manières dont la littérature sur les controverses socio-techniques et celle sur les conflits environnementaux intraitables traitent de la question du nombre d'acteurs participant aux débats démontrent en quoi ces deux littératures sont complémentaires. Par exemple, des recherches pourraient valider ou invalider l'hypothèse selon laquelle plus il y a de parties prenantes qui sont impliquées dans une controverse, moins il y a de chances de trouver une solution acceptable pour tous les acteurs. De telles recherches apporteraient un enrichissement considérable à la littérature sur les controverses, car les

² Par exemple, lors des audiences publiques devant la Régie de l'énergie sur le dossier du Suroît, les groupes et les personnes désirant participer devaient d'abord obtenir l'autorisation de la Régie.

recherches actuelles sur ces phénomènes ne s'attardent pas sur les solutions trouvées par les processus de délibération enclenchés lors de la controverse. De plus, les résultats pourraient renforcer ou bien nuancer la prémisse généralement acceptée selon laquelle la multiplicité d'acteurs dans une controverse est une chose positive (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Latour, 1999; Levasseur, 2005). Par ailleurs, la méthodologie adoptée pour mener ces recherches pourrait être de nature quantitative, ce qui constituerait un enrichissement de la variété des études sur les controverses et les conflits, car cette littérature est actuellement majoritairement qualitative.

D'autre part, il serait pertinent d'effectuer une étude sur un conflit environnemental intraitable, étude dans laquelle nous examinerions les conséquences du surgissement de nouveaux acteurs dans le processus de négociation, un concept emprunté à la littérature sur les controverses socio-techniques (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001). Les constats de cette étude pourraient transformer la manière dont le concept de multiplicité d'acteurs est considéré dans la littérature sur les conflits, en donnant lieu à une nouvelle prémisse selon laquelle le dynamisme des parties prenantes participant aux négociations sur un conflit environnemental intraitable est considéré comme un point positif, au lieu d'être vu comme un obstacle de plus dans la recherche d'une solution.

Les deux études indépendantes que nous venons de proposer démontrent en quoi il serait pertinent que des littératures sur les controverses socio-techniques et sur les conflits empruntent des concepts l'une de l'autre afin d'enrichir les connaissances sur les deux phénomènes. Nous considérons ainsi ces littératures comme étant complémentaires, l'une permettant de mieux comprendre l'autre.

Les aspects positifs et négatifs des controverses socio-techniques et des conflits environnementaux intraitables

De nombreuses études traitant des controverses sont axées sur les aspects positifs de ces phénomènes. Au lieu de considérer les controverses comme des situations à éviter, de nombreux chercheurs les perçoivent comme étant essentielles dans une société démocratique où les citoyens

peuvent proposer des solutions auxquelles les experts n'auraient pas nécessairement pensé (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Govier, 1999; Latour, 1999; Rémy, 1995).³ Ainsi, les controverses exposent des erreurs et des omissions dans les argumentations des acteurs, permettent aux citoyens d'évaluer leurs propres croyances, développent une pensée critique chez les participants et suggèrent des alternatives, des interprétations, des explications et des arguments différents (Govier, 1999). Les controverses nous permettent ainsi de mieux comprendre nos croyances et valeurs, tout en exposant la complexité des enjeux qui en font l'objet (Govier, 1999).

De plus, les acteurs participant à une controverse s'ouvrent davantage à d'autres opinions grâce à la délibération, car ces dernières exposent des perspectives et des croyances nouvelles et différentes (Goodnight, 2005). L'exposition à ces nouvelles perspectives nous éloigne du dogmatisme et encourage les participants à une controverse ou à adapter leurs points de vue en fonction des nouvelles informations dont ils disposent (Govier, 1999). Ainsi, « la controverse permet de concevoir et d'éprouver des projets et des solutions qui intègrent une pluralité de points de vue, de demandes et d'attentes » (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001, p. 56), ce qui implique que les décisions prises sont le fruit d'un travail de consultation d'un grand nombre d'acteurs avec des points de vue divergents. Des acteurs qui ont des opinions *a priori* irréconciliables peuvent donc faire des compromis et des alliances qui seraient inimaginables sans l'existence de la controverse. Les acteurs sortent ainsi de la controverse plus ouverts à d'autres solutions, à de nouvelles explorations et à de nouveaux apprentissages (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Govier, 1999).

Les controverses ont également le pouvoir de générer de nouvelles prises de position en rendant publiques de nouvelles connaissances sur les enjeux du débat. Callon, Lascoumes et Barthe (2001), en décrivant une controverse socio-technique sur l'enfouissement des déchets nucléaires en France, notent que « dans le feu de la controverse, les riverains réalisent que de nombreuses incertitudes demeurent et que l'enfouissement des déchets radioactifs ne constitue qu'une voie de recherche parmi d'autres » (p. 31). Ainsi, la délibération qui a lieu pendant une controverse fait

³ Rémy (1995) explique, dans un article portant sur un débat autour d'une ligne de haute tension en France, que la solution envisagée au principal problème de la controverse a été proposée par des non-spécialistes.

émerger de nouvelles manières de concevoir et de solutionner le problème, d'où l'aspect positif des controverses dans la vie publique. Le problème de la controverse est donc reformulé en raison de nouvelles interrogations soulevées qui n'avaient pas été entendues avant l'éclatement de la controverse (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001). Les forums hybrides, c'est-à-dire les lieux de délibération des controverses constitués d'une diversité d'acteurs et portant sur des questions hétérogènes, constituent ainsi « de puissants dispositifs d'exploration et d'apprentissage » où les acteurs participant à une controverse partagent leurs connaissances (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001, p. 50). Les controverses améliorent les connaissances des individus et des groupes qui y participent, ce qui est positif car cela permet des prises de positions et, ultimement, des prises de décision plus éclairées. Ainsi, certains chercheurs estiment que les controverses doivent être accueillies, encouragées, stimulées et organisées (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001).

Quoique les controverses soient généralement considérées comme positives, certains chercheurs font aussi état d'aspects négatifs des controverses. Par exemple, les controverses constituent une contrainte à la prise de décision, car la multiplicité de points de vue et d'opinions exprimées paralyse le processus décisionnel (Govier, 1999; Schon & Rein, 1994). Govier (1999) résume : « when we have to act, and think we know what to do, controversy is something we would rather do without » (p. 248). La controverse remettra en cause la solution optimale qu'on pense déjà connaître et prolongera l'échéance de la réalisation du projet controversé. Ainsi, certains auteurs considèrent que les controverses politiques intractables constituent une menace pour la démocratie, car les autorités politiques prendront des décisions en faisant fi des opinions exprimées, faute de pouvoir réconcilier tous les points de vue (Schon & Rein, 1994). Les controverses peuvent aussi dégénérer dans une bataille de mots, ce qui peut créer des relations encore plus tendues entre les acteurs à la fin qu'au début de la controverse. Cela empêchera d'éventuelles ouvertures aux positions des autres (Govier, 1999).

Dans la littérature sur les conflits, il est peu question des aspects positifs et négatifs de ces phénomènes, ce qui peut s'expliquer en partie par le fait que cette littérature met l'accent sur la résolution du conflit. Étant donné qu'il s'agit d'une situation à résoudre obligatoirement, le conflit est forcément considéré comme étant indésirable et non nécessaire. En effet, le conflit

conduit à des « batailles » dans lesquelles les parties en désaccord se considèrent comme des opposants et des ennemis qu'il faut vaincre (Latour, 1999, p. 286).

Nous estimons que la manière dont les littératures sur les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intractables traitent des aspects positifs et négatifs de ces phénomènes démontre encore une fois que ces littératures sont complémentaires. Par exemple, l'aspect constitutif des négociations est actuellement peu exploré dans la littérature sur les conflits. Il serait intéressant, dans une étude future, d'examiner en quoi le processus de négociation qui découle d'un conflit environnemental intractable fait émerger des enjeux qui avaient été précédemment absents du discours de toutes les parties. Cette étude pourrait donner lieu à une nouvelle perspective selon laquelle les conflits, tout comme les controverses, sont considérés comme des phénomènes positifs animant la vie publique et ayant un pouvoir constitutif.

Par ailleurs, une autre étude pourrait être effectuée afin d'intégrer davantage la perspective des conflits dans la littérature sur les controverses afin d'y nuancer les prémisses dominantes, prémisses selon lesquelles le désaccord est souhaitable. Par exemple, une recherche pourrait être entreprise sur le discours diffamatoire des participants à une controverse. Dans cette recherche, il serait intéressant d'examiner les liens entre la diffamation et les solutions ayant émergées de la controverse en raison de son pouvoir constitutif. Une telle étude, partiellement inspirée d'études effectuées sur des conflits (Putnam, 2003; Van Maanen, 1992), enrichirait les connaissances sur les controverses, car aucune recherche empirique n'a, jusqu'à présent, examiné les liens potentiels entre la diffamation et le pouvoir génératif des controverses.

Encore une fois, les études que nous venons de proposer combinent des éléments des études sur les controverses socio-techniques et sur les conflits environnementaux intractables, pouvant enrichir les connaissances sur les deux phénomènes. En effet, ces études sont en lien avec la perspective hybride, proposant des recherches inspirées à la fois de ces deux littératures, que nous préconisons.

La place du cadrage dans les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intraitables

Les prises de position conflictuelles dans les controverses et les conflits peuvent être identifiées et expliquées par le concept de *cadrage*, faisant l'objet d'une littérature abondante dans plusieurs sciences sociales, dont la psychologie, la sociologie, l'anthropologie, le marketing, la communication et la science politique (Dewulf et al., 2005; Hoffman, 2006). Les études sur le cadrage sont catégorisées en deux traditions distinctes : la tradition cognitive et la tradition interactionnelle.

Dans la tradition cognitive, les cadres sont définis comme des structures que nous gardons en mémoire sur la base d'expériences passées afin de nous guider dans l'interprétation de nouvelles expériences (Dewulf et al., 2005). Cette perspective soutient que nous faisons appel à nos connaissances, à nos relations et à nos interactions passées pour interpréter la situation présente, ce qui implique qu'une situation actuelle est cadrée par des expériences passées (Dewulf et al., 2005).

La tradition cognitive des études sur le cadrage peut aider à mieux comprendre les situations de controverse et de conflit. D'une part, elle suppose qu'un enjeu ayant été cadré comme étant important dans une situation conflictuelle passée aura autant d'importance dans une situation conflictuelle actuelle ou future. D'autre part, la tradition cognitive estime que les interactions sociales peuvent être cadrées de la même manière que les enjeux (Dewulf et al., 2005). Ainsi, si un acteur a déjà été impliqué dans un désaccord avec un autre acteur, cette perspective suppose que les deux acteurs cadreront leurs relations de la même manière ultérieurement. Toutefois, cette perspective ne prend pas en compte le processus de production et de reproduction des cadres des enjeux dans une situation conflictuelle. Par ailleurs, cette supposition ne peut s'appliquer qu'à des controverses impliquant les mêmes acteurs d'une fois à l'autre, ce qui est rare.

La tradition interactionnelle se concentre sur le processus de la construction et de signification des cadres. Nous retenons la définition de Gray (2003) affirmant que le cadrage « refers to the process of constructing and representing our interpretations of the world around us » (p. 12). Ces

interprétations du monde sont nommées des cadres, des structures qui reflètent notre interprétation de la situation (Gray, 2003). Pinkley (1990) estime que les cadres peuvent être perçus comme les lentilles à partir desquelles les individus et les groupes interprètent une situation. Les cadres représentent ainsi ce qui est important pour les acteurs dans une situation donnée (Spielvogel, 2005). Les différents acteurs impliqués dans un désaccord peuvent donc se positionner et se différencier par rapport aux autres acteurs en adoptant des cadres différents (Brummans et al., accepté conditionnellement).

Selon Dewulf, Gray, Putnam, Aarts, Lewicki, Bouwen et Van Woerkum (2005), il existe trois manières d'étudier le cadrage dans une perspective interactionnelle : en s'intéressant au cadrage des relations (*relationship framing*), au cadrage des interactions (*interaction framing*) ou au cadrage des enjeux (*issue framing*). En premier lieu, les études sur le cadrage des relations se concentrent sur la manière dont les acteurs dans une situation sociale définissent leurs propres identités (ex. expert, profane). Deuxièmement, le cadrage des interactions réfère plutôt au contexte de la situation. Par exemple, une personne peut cadrer un commentaire comme étant une insulte, alors que ce même commentaire dans un autre contexte pourrait être cadré comme une blague. Dernièrement, le cadrage des enjeux s'intéresse à la manière dont les acteurs présentent leurs significations des enjeux, c'est-à-dire les grandes questions en débat, dans une situation donnée (Putnam & Holmer, 1992). Par exemple, un enjeu A peut être cadré comme problématique par un acteur, tandis qu'un autre acteur cadre ce même enjeu comme étant une solution.

Toujours dans la même perspective, les acteurs ne se prononcent pas sur tous les enjeux qui sont présents dans un débat. Nous estimons que le fait de laisser de côté un enjeu est une manière de cadrer celui-ci, car cela implique un choix qui représente le positionnement de l'acteur (Dewulf et al., 2005). Par exemple, le fait qu'un acteur parle d'un enjeu A alors qu'il ignore l'enjeu B, tandis qu'un autre acteur parle de B tout en ignorant A, implique un cadrage de la situation, peu importe comment les acteurs se positionnent par rapport aux enjeux sur lesquels ils se prononcent. Ainsi, comme le soutient Burke (1935), « a way of seeing is also a way of not seeing – a focus upon object A involves a neglect of object B » (p. 70). Toutefois, le cadrage d'une situation de désaccord étant très dynamique, les enjeux sur lesquels les acteurs se positionnent évoluent à

travers la délibération, c'est-à-dire que les acteurs peuvent commencer à discuter d'enjeux qu'ils ignoraient auparavant. De plus, au cours de la délibération sur la controverse, les cadres des acteurs évoluent pour représenter la transformation de leurs positions par rapport aux enjeux en débat (Putnam & Holmer, 1992).

Dans toute situation conflictuelle, les acteurs expriment leur interprétation particulière des enjeux et, ce faisant, cadrent la situation d'une manière qui leur est propre. Toutefois, ces situations étant dynamiques, les acteurs développent souvent une nouvelle manière d'interpréter ou de comprendre les enjeux (Gray, 2003). Ainsi, le cadrage initial des acteurs se transforme par le *recadrage*, qui est défini comme le processus par lequel les parties adaptent leurs manières de cadrer une situation aux nouvelles informations et connaissances auxquelles elles sont exposées (Machlachlan & Reid, 1994). Ce recadrage est stimulé, entre autres, par l'apport de nouvelles connaissances de la situation conflictuelle et se manifeste à travers un changement dans l'argumentation, l'utilisation du langage et des figures de style (Putnam & Holmer, 1992). Par ailleurs, la théorie du cadrage communicationnel soutient que les acteurs impliqués dans une situation de désaccord tentent ensuite de les rapprocher de ceux des autres acteurs dans le but d'arriver à un accord, ce qui implique que le recadrage est un processus très courant (Drake & Donohue, 1996). Le recadrage a des implications importantes, car un acteur qui recadre les enjeux modifie grandement la situation et peut, en choisissant de discuter d'un enjeu plutôt que d'un autre, transformer la nature fondamentale de la situation de désaccord (Putnam & Wondolleck, 2003).

Le cadrage des enjeux implique davantage une seule interprétation ou positionnement autour d'une ou plusieurs des grandes questions en débat dans une controverse donnée. En effet, les études sur le cadrage des enjeux mettent l'accent sur l'évolution des cadres par le recadrage ainsi que le rapprochement des cadres d'un acteur avec ceux d'un autre acteur (Drake & Donohue, 1996; Pinkley & Northcraft, 1994). Nous soutenons ainsi que le cadrage est un processus qui évolue pendant une situation conflictuelle, et non pas une interprétation ponctuelle d'un enjeu dans une situation donnée. L'aspect dynamique du cadrage et du recadrage est ce qui distingue ces phénomènes d'une simple interprétation d'un enjeu en particulier ou d'un positionnement vis-à-vis celui-ci.

Quoique le cadrage soit très développé dans la littérature sur les conflits, il est jusqu'ici moins abordé dans la littérature sur les controverses. Ceci s'explique peut-être en partie par le fait que de nombreux chercheurs soutiennent que les controverses ne doivent pas être résolues (Brante, 1993; Callon, Lascoumes & Barthe, 2001) et que les cadres sont généralement analysés afin de montrer la résolution d'une situation problématique (voir en particulier Drake & Donohue, 1996; Pinkley & Northcraft, 1994). Toutefois, nous estimons que le cadrage est un concept qui peut enrichir considérablement les connaissances sur les controverses socio-techniques. Par exemple, il serait intéressant d'effectuer une étude rhétorique sur les pratiques par lesquelles les acteurs participant à une controverse cadrent les enjeux, car le cadrage et le cadrage des enjeux se font par les pratiques discursives des acteurs (Putnam & Holmer, 1992). Cette recherche pourrait également adopter une perspective constitutive de la controverse afin de déterminer comment ces pratiques de cadrage génèrent des nouvelles manières de concevoir les enjeux de la controverse.

Il s'agirait donc d'une étude s'inspirant à la fois de la littérature sur les controverses et de celle sur les conflits, et s'inscrit dans la perspective hybride de ces littératures que nous préconisons dans cet article.

Pour une nouvelle perspective hybride des controverses socio-techniques et des conflits environnementaux intractables

Les pistes de recherche que nous avons proposées dans cet article combinent à la fois des éléments de la littérature sur les controverses socio-techniques, de celle sur les conflits environnementaux intractables ainsi que de celle sur le cadrage. Ces questions s'inscrivent ainsi dans une nouvelle perspective hybride qui n'a pas encore été explorée dans des études empiriques. Les recherches incarnant cette perspective auraient les deux caractéristiques suivantes : 1) les cas empiriques étudiés répondent à la fois aux critères des controverses socio-techniques et des conflits environnementaux; et 2) les concepts explorés sont propres à la fois à la littérature sur les controverses socio-techniques (ex. la rhétorique et les pratiques discursives, les artefacts techniques) et à celle sur les conflits environnementaux intractables (ex. le cadrage, la négociation).

Les controverses et les conflits partagent des caractéristiques communes que cet article a identifiées : les deux phénomènes impliquent un désaccord fondamental entre un minimum de deux parties qui s'engagent dans une délibération ou une négociation pour faire valoir leurs points de vue. Les différences fondamentales entre les controverses et les conflits demeurent dans les manières dont la littérature traite de chacun de ces phénomènes. D'une part, la littérature sur les controverses soutient qu'il est important d'impliquer un grand nombre de citoyens dans la délibération, que les controverses sont généralement positives et qu'il n'est pas pertinent d'étudier les controverses dans une perspective de résolution, car les controverses ne sont que rarement résolues. D'autre part, la littérature sur les conflits estime que l'implication d'un grand nombre de citoyens dans la négociation réduit la probabilité de trouver une solution optimale pour toutes les parties et que les conflits doivent être résolus par le recadrage des positions des acteurs à travers le processus de négociation.

Nous avons déjà constaté que de nombreux cas empiriques peuvent être étudiés selon une perspective de controverse socio-technique ou de conflit environnemental. Par exemple, les annonces concernant la construction de la centrale thermique du Suroît, le développement d'un complexe immobilier sur le Mont Orford, le prolongement de l'autoroute 30 sur des terres agricoles et le recul du gouvernement canadien vis-à-vis du Protocole de Kyoto, peuvent être illustrées et explorées par ces deux littératures. Nous estimons que la perspective hybride, combinant à la fois les littératures sur les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intraitables, contribuera à non seulement enrichir les littératures actuelles, mais aussi à créer une nouvelle littérature connue par les chercheurs de deux courants actuels. Ainsi, la perspective hybride que nous préconisons consiste en un élargissement des méthodes d'étude et des connaissances sur les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux, qui constituent tous les deux des objets de recherche très riches pour les chercheurs en communication.

Remerciements

L'auteur tient à remercier Chantal Benoit-Barné et Boris H.J.M. Brummans, tous les deux professeurs adjoints au département de communication de l'Université de Montréal, pour leur encadrement qui a conduit à la rédaction de cet article, ainsi que le comité éditorial de COMMposite pour ses commentaires sur la première version de ce texte. Cette note de recherche a été réalisée avec l'aide financière du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC).

Bibliographie

BENOIT-BARNÉ Chantal (2007), « Socio-Technical Deliberation about Free and Open Source Software: Accounting for the Status of Artifacts in Public Life », *Quarterly Journal of Speech*, vol. 93, n° 2, p. 211-235.

BRANTE Thomas (1993), « Reasons for Studying Scientific and Science-Based Controversies », dans BRANTE Thomas, Steve FULLER et William LYNCH (dir.), *Controversial Science: From Content to Contention*. Albany : State University of New York Press, p. 177-191.

BRUMMANS Boris H.J.M., Linda L. PUTNAM, Barbara GRAY, Ralphe HANKE, Roy J. LEWICKI et Carolyn WEITHOFF (accepté conditionnellement), « Making Sense of Intractable Multiparty Conflict: A Study of Framing in Four Environmental Disputes », *Communication Monographs*, 46 p.

BURKE Kenneth (1935), *Permanence and Change*, New York : New Republic, 294 p.

CALLON Michel, Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE (2001), *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris : Éditions du Seuil, 357 p.

CHATEAURAYAUND Francis (2002), « Prospero, Une Méthode d'Analyse des Controverses Publiques », *Cahiers Politiques*, Paris : L'Harmattan, 17 p.

DEWULF Art, Barbara GRAY, Linda PUTNAM, Noelle AARTS, Roy LEWICKI, René BOUWEN et Cees VAN WOERKUM (2005), *Disentangling approaches to framing: mapping the terrain*, Actes du colloque tenu à Séville, Espagne dans le cadre du 18^e Congrès annuel de la International Association for Conflict Management, 24 p.

DRAKE Laura E. et William A. DONOHUE (1996), « Communicative Framing Theory in Conflict Resolution », *Communication Research*, vol. 23, n° 3, p. 297-322.

FOLGER Joseph P., Marshall Scott POOLE et Randall K. STUTMAN (1997), *Working Through Conflict* (2^e éd.), New York : Addison-Wesley Educational Publishers, 370 p.

GOODNIGHT G. Thomas (2005), « Science and Technology Controversy: A Rationale for Inquiry », *Argumentation and Advocacy*, vol. 42, n° 1, p. 26-29.

GOODNIGHT G. Thomas (1991a), « Controversy », dans PARSON Donn W. (dir.), *Argument in Controversy*, Annandale : Speech Communication Association, p. 1-9.

GOODNIGHT G. Thomas (1991b), « Special issue : Argumentation and public controversy », *Argumentation and Advocacy*, vol. 28, p. 49-50.

GOVIER Trudy (1999), *The Philosophy of Argument*, Newport News : Vale Press, 264 p.

GRAY Barbara (1997), « Framing and Reframing of Intractable Environmental Disputes », *Research on Negotiation in Organizations*, vol. 6, p. 163-188.

GRAY Barbara (2003), « Framing of Environmental Disputes », dans LEWICKI Roy J., Barbara GRAY et Michael ELLIOTT (dir.), *Making sense of intractable environmental conflict: Concepts and cases*, Washington, DC : Island Press, p. 163-188.

GROSS Alan G. (2005), « Scientific and Technical Controversy: Three Frameworks for Analysis », *Argumentation and Advocacy*, vol. 42, n°1, p. 43-47.

HAMMER Mitchell R. (2001), « Conflict Negotiation Under Crisis Conditions », dans EADIE William F. et Paul E. NELSON (dir.), *The Language of Conflict and Resolution*, Thousand Oaks, CA: Sage, p. 57-80.

HOFFMAN David C. (2006), « Paine and Prejudice: Rhetorical Leadership Through Perceptual Framing in *Common Sense* », *Rhetoric & Public Affairs*, vol. 9, n° 3, p. 373-410.

JONES Tricia S. (2001), « Emotional Communication in Conflict », dans EADIE William F. et Paul E. NELSON (dir.), *The Language of Conflict and Resolution*, Thousand Oaks, CA : Sage, p. 81-104.

LAFORREST Rachel (2000), « La consultation publique et les formes d'action collective », *Politiques et sociétés*, vol. 19, n° 2-3, p. 27-47.

LATOUR Bruno (1999), *Politiques de la nature : comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris: La Découverte, 382 p.

LEVASSEUR David G. (2005), « The Role of Public Opinion in Policy Argument: An Examination of Public Opinion Rhetoric in the Federal Budget Process », *Argumentation and Advocacy*, vol. 41, n° 3, p. 152-167.

LEWICKI Roy J., Barbara GRAY et Michael ELLIOTT (dir.) (2003), *Making sense of intractable environmental conflict: Concepts and cases*, Washington, DC: Island Press, 469 p.

LEWICKI Roy J., David M. SAUNDERS et John W. MINTON (2001), *Essentials of Negotiation* (2nd ed.), Boston: McGraw Hill, 294 p.

MACLACHLAN Gale Lorraine et Ian W. REID (1994), *Framing and Interpretation*, Carlton, AU: Melbourne University Press, 144 p.

MOORE Christopher W. (1986), *The Mediation Process: Practical Strategies for Resolving Conflict*, San Francisco: Jossey-Bass, 342 p.

MORRILL Calvin (1992), « The Private Ordering of Professional Relations », dans KOLB Deborah M. et Jean M. BARTUNEK (dir.), *Hidden Conflict in Organizations*, Newbury Park : Sage, p. 92-115.

OLSON Kathryn M. et G. Thomas GOODNIGHT (1994), « Entanglement of consumption, cruelty privacy, and fashion: The social controversy over fur », *Quarterly Journal of Speech*, vol. 80, p. 249-276.

PINKLEY Robin L. (1990), « Dimensions of Conflict Frame: Disputant Interpretations of Conflict », *Journal of Applied Psychology*, vol. 75, n° 2, p. 117-126.

PINKLEY Robin L. et Gregory B. NORTHCRAFT (1994), « Conflict Frames of Reference: Implications for Dispute Processes and Outcomes », *Academy of Management Journal*, vol. 37, n° 1, p. 193-205.

PUTNAM Linda L. et Julia M. WONDOLLECK (2003), « Intractability: Definitions, Dimensions, and Distinctions », dans LEWICKI Roy J., Barbara GRAY et Michael ELLIOTT (dir.), *Making sense of intractable environmental conflict: Concepts and cases*, Washington, DC: Island Press, p. 35-59.

PUTNAM Linda L. (2003), « Dialectical tensions and rhetorical tropes in negotiations », *Organization Studies*, vol. 25, n° 1, p. 35-53.

PUTNAM Linda L. et Majia HOLMER (1992), « Framing, Reframing, and Issue Development », dans PUTNAM Linda L. et Michael E. ROLOFF (dir.), *Communication and Negotiation*, Newbury Park : Sage, p. 128-155.

RÉMY Élisabeth (1995), « Apprivoiser la technique: un débat public autour d'une ligne à haute tension », *Politix*, vol. 8, n° 31, p. 136-144.

ROLOFF Michael E., Linda L. PUTNAM et Lefki ANASTASIOU (2003), « Negotiation Skills », dans GREENE John O. et Brant R. BURLESON (dir.), *Handbook of Communication and Social Interaction Skills*, Mahwah : Lawrence Erlbaum, p. 801-833.

SCHON Donald A. et Martin REIN (1994), *Frame Reflection: Toward the Resolution of Intractable Policy Controversies*, New York: Basic Books, 268 p.

SPIELVOGEL Christian (2005), « "You Know Where I Stand": Moral Framing of the War on Terrorism and the Iraq War in the 2004 Presidential Campaign », *Rhetoric & Public Affairs*, vol. 8, n° 4, p. 549-570.

TRACY S.J. (2000), « Becoming a Character for Commerce: Emotion Labor, Self-Subordination, and Discursive Construction of Identity in a Total Institution », *Management Communication Quarterly*, vol. 14, p. 90-128.

VAN MAANEN John (1992), « Drinking our troubles away: Managing conflict in a British police agency », dans KOLB Deborah M. et Jean M. BARTUNEK (dir.), *Hidden Conflict in Organizations*, Newbury Park: Sage, p. 32-62.

WINSLADE J., G. MONK et A. COTTER (1998), « A Narrative Approach to the Practice of Meditation », *Negotiation Journal*, vol. 14, p. 21-41.

Note biographique :

Étudiant à la maîtrise au département de communication de l'Université de Montréal et membre du groupe de recherche Langage, Organisation et Gouvernance (LOG), James McDonald détient un baccalauréat bidisciplinaire en communication et science politique de cette même institution. Son mémoire de maîtrise porte sur les pratiques de cadrage des participants à une controverse socio-technique. Le mémoire vise à démontrer en quoi les pratiques de cadrage des participants à une controverse font émerger de nouvelles alternatives à un projet controversé. Ses intérêts de recherche actuels couvrent le rôle de la rhétorique et des entités matérielles dans les délibérations sur les controverses socio-techniques.